

Nogaro – La recharge des véhicules électriques est opérationnelle

La borne a été inaugurée par les élus de la CCBA



Nogaro – La recharge des véhicules électriques est opérationnelle

Jean-Michel Walcker, directeur du syndicat de l'énergie du Gers, était le 28 octobre à Nogaro à l'occasion de l'inauguration de la borne de recharge Schneider Electric pour les véhicules électriques, située aux allées Parisot. Il était épaulé par Jean-Claude Le Maire, possesseur lui-même d'une voiture électrique et connu pour son blog en faveur de ce type de véhicule (1).

Il existe trois modes de recharge : normale (de 2 à 4 heures), accélérée 1 heure à 2 h 30) et rapide (20 min.). La borne permet les deux premiers. Le mode rapide viendra plus tard. Elle est alimentée en électricité verte fournie par EDF en 36kWh et permet des recharges en 22 kWh.

Modalités de la recharge

Jean-Michel Walcker explique que ces durées sont données pour une recharge complète, ce qui ne se fera jamais, le conducteur fera toujours des compléments de charge. On pourra laisser le véhicule en cours de charge et aller faire ses courses, au lieu d'attendre. Pour l'instant, la recharge est gratuite jusqu'au 1er janvier 2018, si on la fait dans le Gers. Mais il y a des différences dans les stratégies des marques automobiles : les marques japonaises remplacent les batteries gratuitement, donc le conducteur effectue des recharges rapides qui ne ménagent pas les batteries. Alors que les marques françaises font payer la location des batteries de recharge : on a donc plus tendance à les ménager

Dans la pratique

L'accès à la recharge se fait de deux façons : soit avec une carte à puce que l'on achète au syndicat de l'énergie à Auch, 6, place de l'Ancien Foirail, 32000 Auch (on peut le faire par Internet), soit par téléphone mobile avec l'application Freshmile (2). Actuellement, la liaison par mobile n'est pas toujours fiable, ce qui n'est pas le cas de la carte à puce. À noter que, par la sécurité, la prise ne peut être retirée qu'avec la même carte ou le même téléphone mobile.

Le Gers en pointe

36 bornes identiques ont été installées depuis avril 2016 dans les bourgs du Gers. C'est un investissement de 500 000 euros, financé à 40 % par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Le directeur du syndicat de l'énergie du Gers reconnaît que l'opération n'est pas rentable, mais elle a pour but de faciliter les petits déplacements journaliers à bas coût et le Gers est le premier département rural à s'équiper ainsi. Curieusement, la borne la plus utilisée est celle de Barcelonne-du-Gers, sans doute que beaucoup de Landais lui rendent visite. Sinon, c'est l'est du département qui effectue actuellement le plus de recharges.

(1) <https://levejeveux.blogspot.fr/> Jean-Claude Le Maire écrit : « La mobilité électrique, je la veux pour notre ruralité qui ne bénéficiera jamais de réseaux denses de transports en commun et pour le droit partagé, sur tout le territoire, aux infrastructures innovantes. » (2) Entreprise qui joue le rôle d'interface avec EDF.



Les officiels devant la borne



De chaque côté, deux voitures électriques



La borne côté trottoir



Jean-Claude Le Maire recharge sa batterie ; il a en main la prise de recharge rapide pas encore utilisable ici



Jean-Michel Walcker explique l'utilisation de la borne



Jean-Claude le Maire charge côté "carte"



Jean-Michel Walcker côté appli mobile de la borne